

Aiacciu, u 7 di settembre di u 2022

CARTULARE DI STAMPA

La Collectivité de Corse propose un séminaire sur la Silver économie en Corse

*Mercuri u 7 di settembre di u 2022 à 2 ore
Palazzu Lantivy, in Aiacciu*

Bianca Fazi, Conseillère exécutive de Corse en charge du social et de la santé présente aujourd'hui mercredi 07 septembre au Palais Lantivy à Aiacciu, un séminaire portant sur l'état des lieux de la silver économie en Corse et ses perspectives de développement pour *l'invechjà bè* - le bien vieillir, en partenariat avec France Silver Eco.

- **Contexte**

Actuellement, près de 94 000 personnes de 60 ans résident en Corse. Elles représentent 29 % de la population totale contre 25 % en France métropolitaine.

Au regard de ce constat, la Collectivité de Corse a souhaité faire évoluer sa politique sociale en faveur du bien vieillir et de l'inclusion des personnes âgées et des personnes handicapées autour de 4 axes :

- Accompagner le maintien à domicile via une optimisation de la gestion des prestations individuelles APA/PCH ;
- Renforcer la prévention de la perte d'autonomie et le repérage de la fragilité ;
- Mieux coordonner les parcours des personnes âgées ;
- Renforcer et diversifier l'offre médico-sociale.

C'est dans cette dynamique que la Collectivité de Corse a élaboré le schéma directeur territorial en faveur de l'autonomie pour les 5 ans à venir.

Le choix d'une action volontariste, dynamique et prospective est ainsi fait pour construire et mettre en œuvre une politique de l'autonomie cohérente, renouvelée et ambitieuse qui soit à la hauteur des enjeux sociétaux d'aujourd'hui et de demain.

Développement de la silver économie sur le territoire de la Corse

Le lancement du projet de Gérontopole Corse et l'implication à venir de la Collectivité de Corse dans le Conseil National de la Silver Economie participeront au développement de la silver économie en Corse. A ce titre, le séminaire du 7 septembre doit accompagner ce développement dans le but de la promouvoir.

La Silver économie, une ambition qui s'articule autour de 6 grands volets :

Il s'agit d'accompagner le développement des territoires et de promouvoir les Silver régions, la circulation des bonnes pratiques, les innovations et initiatives, et ainsi créer des synergies positives au service des seniors en tenant compte des spécificités territoriales et du travail des acteurs économiques locaux, en associant les collectivités. Dès lors, les six grands volets suivants composent cet accompagnement :

Structurer l'offre pour contribuer à la construction d'une « offre-socle » avec l'ensemble des acteurs de la filière ;

Expliquer les enjeux dans le but de représenter le réseau et aller à la rencontre des pouvoirs publics locaux et nationaux, au service d'une meilleure prise en compte des enjeux du vieillissement ;

Fédérer les acteurs du « bien vieillir » pour regrouper et offrir un lieu d'échange de qualité et de réflexion à l'ensemble des acteurs publics et privés qui œuvrent à l'adaptation de la société au vieillissement, notamment lors des conseils nationaux de la Silver économie et des sessions des groupes de travail thématiques de la filière ;

Réfléchir et mettre lumière la recherche, à travers l'Observatoire de la filière, dans le but de permettre la centralisation et le partage des nombreuses publications et études liées au vieillissement et de faciliter les collaborations entre acteurs de la recherche et acteurs économiques ;

Internationaliser les échanges grâce à l'expérience des membres ainsi qu'aux travaux des groupes de travail, s'inspirant des politiques publiques existantes à l'international pour contribuer à l'élaboration d'une politique ambitieuse sur la prise en compte du vieillissement.

La Silver économie est une thématique majeure du Schéma directeur 2022-2026 en faveur de l'autonomie à l'initiative de la Collectivité de Corse. Ainsi, trois grands axes de la silver économie sont inscrits dans ce schéma, tels que : le logement adapté, l'adaptation de l'urbanisme des territoires et des mobilités, et l'apport des nouvelles technologies dans les établissements et services médico-sociaux.

Un sbucinà d'issa ghjurnata ambiziosa

Cette journée réunit des acteurs institutionnels, cliniques, associatifs, des porteurs et pilotes de dispositifs importants, des acteurs académiques, et a pour ambition de relancer la dynamique « silver éco » en Corse en expliquant les enjeux et en fédérant les réseaux pour présenter les initiatives en Corse dans ce secteur.

- **Les intervenants**

De nombreux intervenants chevronnés participent à ce séminaire :

Luc BROUSSY, Président de la filière Silver Eco.

Spécialiste des questions liées au vieillissement et auteur du Rapport interministériel sur « L'adaptation de la société au vieillissement de la population » remis au Premier Ministre en mars 2013, dans le cadre du projet de loi sur le vieillissement adopté à l'Assemblée Nationale. Luc Broussy a été élu le 23 septembre 2021 Président du CNR Santé (Centre National de Référence Santé à domicile et Autonomie), renommé FRANCE SILVER ÉCO.

Le rapport de Luc Broussy sur le vieillissement remis le 26 mai 2021 au Gouvernement, formule une série de propositions concrètes visant à "repenser la politique d'adaptation des logements".

Stéphane CORBIN, directeur adjoint de la CNSA.

Expert des politiques de l'autonomie, Stéphane Corbin dispose d'une importante connaissance sur le fonctionnement des administrations sociales, tant territoriales que nationales. Stéphane Corbin a ainsi exercé différentes fonctions au sein de l'Agence Nationale pour l'Emploi, devenue Pôle Emploi, à Blois entre 1991 et 1994, et a exercé au sein de la Direction départementale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle de Loir-et-Cher, puis d'Indre-et-Loire.

Directeur de la mission locale pour l'emploi de Tours en 2002 puis du service inter-entreprises de santé au travail d'Indre-et-Loire en 2006, Stéphane Corbin rejoint le Conseil Général d'Indre-et-Loire en 2008 en tant que Directeur Général adjoint chargé des solidarités.

Nommé conseiller technique en charge des personnes âgées, des personnes handicapées et de la cohésion sociale de Marisol Touraine, ministre des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des femmes, en mai 2015, il a notamment préparé la promulgation de la loi relative à l'adaptation de la société au vieillissement et piloté ses textes d'application. En mars 2016, il rejoint la CNSA en tant que directeur de la compensation de la perte d'autonomie.

La CNSA

Mise en place en mai 2005, la CNSA (Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie) est, depuis le 1er janvier 2006, chargée de :

- participer au financement de l'aide à l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées : contribution au financement de l'allocation personnalisée d'autonomie et de la prestation de compensation du handicap, concours au financement des maisons départementales des personnes handicapées, des conférences des financeurs de la perte d'autonomie, affectation des crédits destinés aux établissements et services médico-sociaux, soutien à la modernisation et à la professionnalisation des services d'aide à domicile ;
- garantir l'égalité de traitement sur tout le territoire quel que soit l'âge ou le type de handicap, en veillant à une répartition équitable des ressources ;
- assurer une mission d'expertise, d'information et d'animation : échange d'informations, mise en commun des bonnes pratiques entre les départements, soutien d'actions innovantes, développement d'outils d'évaluation, appui aux services de l'État dans l'identification des priorités et l'adaptation de l'offre ;
- assurer une mission d'information des personnes âgées, des personnes handicapées et de leurs proches ;
- enfin, la CNSA joue un rôle d'expertise et de recherche sur toutes les questions liées à l'accès à l'autonomie, quels que soient l'âge et l'origine du handicap.

La CNSA, en tant qu'expert est donc à la fois une « caisse » chargée de répartir les moyens financiers et une « agence » d'appui technique et d'accompagnement.

Pr Gille BERRUT, Co-rédacteur du Cahier des Charges des Gérontopoles.

Professeur de médecine gériatrique et chef du pôle hospitalo-universitaire de gérontologie clinique, Gilles Berrut est également vice-président de la CME du CHU de Nantes, vice-doyen à la formation continue de la faculté de médecine et chercheur sur l'interaction entre sciences cognitives et motricité à l'université et au CHU de Nantes.

Ancien président de la Société française de gériatrie et gérontologie, le Professeur Berrut est notamment le fondateur du Gérontopole des Pays de la Loire et s'engage à créer un modèle dynamique et concret entre les collectivités territoriales, pour un développement économique au sein des territoires en vue de la transition démographique complexe.

Sébastien PODEVYN, rédacteur du rapport du cahier des charges des Gérontopôles.

Rédacteur en chef de la revue scientifique de renom « Gériatrie et psychologie du vieillissement », Sébastien Podevyn est Président de l'espace régional de réflexion éthique.

Programme – Prugramma

13h30 / Accueil Café

14h00 /Apertura

Bianca FAZI, Conseillère exécutive de Corse en charge du social et de la santé – Collectivité de Corse

Marie-Hélène LECENNE, directrice générale de l'Agence Régionale de Santé de Corse

Luc BROUSSY, Président de France Silver Eco, Président de la filière Silver économie

Stéphane CORBIN, directeur adjoint de la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie

Loïc ROLLAND, directeur grand âge et autonomie du groupe Caisse des Dépôts

Anne PAREDES, chargée de mission, direction des activités sociales – AG2R LA MONDIALE

15h30 / Silver économie en Corse, où en est-on ?

Rétrospective, état des lieux et perspectives du Schéma directeur de l'autonomie

Marie CIANELLI, directrice de l'autonomie – Collectivité de Corse

Jawad HAJJAM, directeur du développement du CENTICH

Joseph MAGNAVACCA, directeur du médico-social, de la veille sanitaire et de la santé environnementale – ARS Corse

Silver économie en Corse, une convention et des actes

Université de Corse : un living-lab pour accélérer l'innovation

ADEC : une dynamique entrepreneuriale et des start-up innovantes

Président du DAC : une DAC pour l'innovation au plus près des besoins

UMCS : un EqLAAT et un espace d'innovation, d'information et de conseils en aides techniques

16h30 / Dibattitu : Silver économie en Corse, et demain ?

Un écosystème et des acteurs

Pr Gilles BERRUT et Sébastien PODEVYN-MENANT : le gérontopôle, pour fédérer tous les acteurs autour de l'innovation au service de nos aînés

Dr Marie-Pierre PANCRAZI : ICOPE, un programme mondial pour vieillir en bonne santé

CARSAT et MSA : VIVA LAB, valoriser l'innovation pour vivre l'autonomie

Mathieu ALAPETITE : quel soutien de la filière nationale silver économie ?

17h30/ Clôture - Chjusura

Marie-Hélène LECENNE, directrice générale de l'Agence Régionale de Santé de Corse

Luc BROUSSY, Président de France Silver Eco, Président de la filière Silver économie

Bianca FAZI, Conseillère exécutive de Corse en charge du social et de la santé – Collectivité de Corse.

Contact presse – Collectivité de Corse

M. Francescu Andria LUCCIONI

Responsable de la Communication du secteur Social et Santé à la Collectivité de Corse

06 22 03 01 20

francescu.luccioni@isula.corsica

Mme Colomba LOVICONI

Attachée de presse-Direction de la Communication de la Collectivité de Corse

06 60 65 27 91

colomba.loviconi@isula.corsica